

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
PREVENTION ET PRISE EN CHARGE
DES INFECTIONS OSTEO-ARTICULAIRES**

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.

Universités concernées :

Universités de Bordeaux, Lille, Lyon et Paris Diderot.

1/ Objectifs de la formation :

*** Objectifs pédagogiques :**

- Approfondir les connaissances dans le domaine des sciences médicales fondamentales et cliniques pour développer une approche centrée sur la personne souffrant d'une Infection Ostéo-Articulaire (IOA).

*** Objectifs professionnels et débouchés :**

- Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, épidémiologiques, relationnelles, éthiques pour :
 - assurer à la personne atteinte d'une IOA une qualité optimale des soins et de vie ;
 - avoir la capacité d'exercer des responsabilités et de prendre des initiatives, autant à domicile que dans les institutions ou structures qui accueillent les personnes souffrant d'IOA, dans le souci de l'interdisciplinarité et d'un travail en réseau ;
 - promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des IOA.
- Participer à l'activité avec les différents établissements impliqués dans la prise en charge de ces patients et en relation le cas échéant avec les centres de références labellisés ;
- Développer la prévention des IOA associées aux soins.

2/ Responsables :

Responsable principal

Université de Bordeaux :

Professeur Thierry FABRE

*Hiatal Pellegrin - Tripode
Service d'Orthopédie-Traumatologie
Membre Inférieur et Supérieur
Place Amélie Raba-Léon
33076 BORDEAUX CEDEX*

Téléphone : 05 56 79 61 68

Fax : 05 56 79 60 89

E-mail : thierry.fabre@chu-bordeaux.fr

Co-responsables

Université de Bordeaux :

Docteur Frédéric-Antoine DAUCHY

Docteur Hervé DUTRONC

*Hôpital Pellegrin - Tripode
Service des Maladies Infectieuses et Tropicales
Place Amélie Raba-Léon
33076 BORDEAUX CEDEX*

Téléphone : 05 56 79 55 36

Fax : 05 56 79 60 36

*E-mails : frederic.dauchy@chu-bordeaux.fr
herve.dutronc@chu-bordeaux.fr*

Responsables Université de Lille :

Professeur E. SENNEVILLE et Professeur H. MIGNAUD (coordonnatrice D.U.)

Responsables Université Claude Bernard Lyon 1 :

Professeur T. FERRY et Professeur S. LUSTIG

Responsables Université Paris Diderot 7 :

Professeur T. BAUER et Professeur A.C. CREMIEUX

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

Université de Bordeaux :

Minimum : **8** et maximum **16**.

Pour chacune des 3 autres Universités :

Minimum : **8 (Paris 10)** et maximum **16 (Paris 20)**.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure un an et est ouverte un an sur deux.

3-3 Enseignement théorique :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de **75 heures** (enseignement théorique dont ED).

Les cours ont lieu dans les 4 Universités (Lille, Lyon, Paris Diderot et Bordeaux : 1 séminaire par ville). Ils débutent la 2^{ème} quinzaine de novembre et se terminent fin de 2^{ème} quinzaine d'avril.

3-4 Stage :

Un stage obligatoire a lieu au CHU (assistance avec les enseignants à 2 consultations, une RCP IOA complexes, une visite en laboratoire de microbiologie, une intervention chirurgicale concernant une IOA en CRIOAC).

Le stage ne met pas les apprenants en relation avec des malades.

4/ Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

- Les internes en médecine, chirurgie, français et étrangers ;
- Les docteurs en médecine (généralistes ou spécialistes), Français et étrangers ;
- Les microbiologistes (docteur en médecine ou en pharmacie).

L'accord est à demander au responsable local d'enseignement, avec CV, lettre de motivation et diplôme requis pour accéder à la formation (à minima). Et éventuellement une lettre de recommandation d'un collègue d'un autre établissement membre du conseil pédagogique inter régional.

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : **400€ /an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **650€ /an**
- Reprise d'études financées : **950€ /an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen.

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite (1 cas clinique avec QCM et 1 question rédactionnelle) d'une durée de 2 heures et une remise de mémoire.

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale à l'épreuve écrite.

Une note inférieure à 6/20 sur le cas clinique avec QCM ou la question rédactionnelle est éliminatoire.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR des Sciences Médicales du 14/05/2018
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2018

Suspension pour 2 ans (prochaine session en 2022) :

Conseil UFR des Sciences Médicales du 14/09/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020

Modification (changement de l'intitulé) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 20/06/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022

Modification du tarif formation initiale (harmonisation) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023
(Version 4)

ANNEXE :
PROGRAMME PREVISIONNEL – D.I.U. IOA

1. Séminaire 1 :

- 1.1. Présentation du DIU
- 1.2. Bases physiopathologiques des IOA
- 1.3. Les grandes avenues cliniques du diagnostic des IOA
- 1.4. Multidisciplinarité de la prise en charge des IOA. Ex la RCP
- 1.5. Eléments paracliniques du diagnostic partie 1 (microbiologie « classique »)
- 1.6. Traitement « général » = antibiothérapie partie 1
- 1.7. Les moyens du traitement « local » = traitement chirurgical partie 1
 - 1.7.1. Infection ostéo-articulaire : ostéite/arthritis....
 - 1.7.2. Infection sur matériel (arthroplasties exclues)
- 1.8. Cas cliniques à discuter de manière multidisciplinaire suivant le principe de la RCP (centré sur le diagnostic)
- 1.9. Validation des sujets de mémoires des étudiants

2. Séminaire 2

- 2.1. Eléments paracliniques du diagnostic partie 2 (les « nouvelles techniques » en microbiologie)
- 2.2. Eléments paracliniques du diagnostic partie 3 (imagerie)
- 2.3. Traitement « général » = antibiothérapie partie 2
- 2.4. Les moyens du traitement « local » = traitement chirurgical partie 2
 - 2.4.1. Infection sur arthroplasties
- 2.5. Epidémiologie/réseaux de surveillance
- 2.6. Le fonctionnement des Centres de Référence, les critères de complexité et les réseaux de soins
- 2.7. Cas cliniques centrés sur les possibilités thérapeutiques suivant le principe de la RCP

3. Séminaire 3

- 3.1. La mise en commun des données (RCP...)
- 3.2. Les indications des traitements en fonction des différents tableaux (situations anatomo-cliniques) : mise en pratique des moyens
- 3.3. Résultats de la prise en charge médico-chirurgicale, partie 1 : Infection ostéo-articulaire et sur matériel (arthroplasties exclues)
- 3.4. Synthèse : Stratégie thérapeutiques et Algorithme décisionnel, partie 1 : Infection ostéo-articulaire et sur matériel (arthroplasties exclues)
- 3.5. Evaluation des pratiques professionnelles
- 3.6. La recherche dans le cadre des IOA
- 3.7. Cas cliniques : centrés sur les indications et les résultats suivant le principe de la RCP

4. Séminaire 4

- 4.1. Les indications des traitements en fonction des différents tableaux (situations anatomo-cliniques) : mise en pratique des moyens, partie 2 : Infection sur arthroplasties
- 4.2. Résultats de la prise en charge médico-chirurgicale, partie 2 : Infection sur arthroplasties
- 4.3. Synthèse :
 - 4.3.1. Stratégie thérapeutiques et Algorithme décisionnel, partie 2 : Infection sur arthroplasties
 - 4.3.2. Les règles de bonnes pratiques et les recommandations actuelles
- 4.4. La prise en charge post-opératoire
- 4.5. Les éléments de surveillance/paramètres de guérison ?
- 4.6. Les échecs, les séquelles et leur prise en charge
- 4.7. Problèmes à la limite du sujet mais nécessaires à connaître
 - 4.7.1. Pied diabétique
 - 4.7.2. Problèmes des escarres
- 4.8. Le problème médico-légal et les modalités de réparation
- 4.9. Cas cliniques globaux suivant le principe de la RCP